

Réflexion sur : Pessah

« celui qui fournit des efforts la veille de Shabat, etc. »

Il est bien connu que l'essentiel de l'exil en Égypte était destiné à réparer la faute du premier Homme. Il avait fauté avec la consommation de l'arbre de la connaissance du bien et du mal. C'est ce qui a provoqué l'essentiel de l'exil. Il s'agit d'une faute provoquant des mélanges dans les sangs. C'est-à-dire le mélange du bien avec le mal. Et c'est à partir de cette faute que Pharaon et l'Égypte se sont alimentés. Et c'est ce qui a conduit à l'exil. La Délivrance dépend surtout des attentes et des languissements pour le monde à venir. De là-bas sont attirées **toutes les Délivrances**, et plus particulièrement celle de l'Égypte. Ainsi le Zohar nous explique que c'est en nous tournant du côté du monde à venir qu'il est possible de s'en sortir.

D'où toute l'importance de tout ce qui correspond aux Halahot / aux Lois. Elles se rapportent à ce que représentent les désirs du monde à venir. Ce qui est relatif à la réparation de la faute du premier Homme, **pour clarifier le bien parmi le mal**. La Délivrance de l'Égypte va donc dépendre des Lois. Grâce à elles, il devient possible de formuler la jurisprudence des Lois. Ce qui permet de déterminer le bien parmi le mal. Aussi la Délivrance en elle-même représente une réparation et une clarification des sangs. Car la Loi permet de distinguer entre une forme de sang et une autre sorte de sang, entre un sang pur et un sang impur. C'est la raison pour laquelle la Loi est appelée Halahah, d'après une expression signifiant le mouvement, le fait d'aller. Ce qui se rapporte aux sangs qui 'vont' selon l'ordre. Ce qui se passe lorsque l'on suit, lorsque l'on va selon les indications du jugement, ce qui se rapporte à la Halahah / à la Loi. C'est ce qui a permis la Délivrance de l'Égypte, qui a dépendu des Lois, ce que doivent être les désirs du monde à venir.

Toute l'importance du miracle de la Sortie d'Égypte se réfère essentiellement à cette notion de Halahah. Parce qu'alors nous n'avions pas encore mérité d'avoir reçu la Torah. Assurément, il n'était donc pas possible de déterminer l'application de la Loi. C'est pourquoi nous avons alors bénéficié d'un **miracle sortant de l'ordinaire**. Il s'agissait d'une situation d'une extrême gravité. Parce qu'alors, ils n'avaient pas encore mérité de recevoir la Torah, tout ce qui se rapporte aux Lois. Car ce sont d'elles que dépendait l'essentiel de leur Délivrance. Mais Hachem, béni soit-Il, dans Son extrême Bonté à notre égard, Il a délivré Israël alors qu'ils se trouvaient encore en Égypte. C'est-à-dire qu'Il a illuminé en eux une très forte et exceptionnelle lumière. Celle qui correspond au monde à venir, à partir d'où proviennent toutes les Délivrances.

Alors, au moment de leur libération de l'Égypte, il s'est révélé sur eux un 'saisissement' de Son Éternité, béni soit-Il. Ce qui se rapporte aux attentes du monde à venir. Ils ont mérité alors de saisir un savoir Le concernant, béni

soit-Il. **Pour Le remercier** et pour Le louer, pour sanctifier Son grand Nom, béni soit-Il. C'est l'essentiel de tout ce que représente le monde à venir. Parce que le Hallel / les louanges ont été principalement instituées au moment de la Sortie d'Égypte. Comme il est écrit (Yeshayahou 30,29) « VOUS entonnerez un chant, comme dans la nuit consacrée à une fête ». Et nos Sages ZL ont dit que durant cette même nuit, ils ont chanté et ils L'ont loué. Alors, ils ont mérité du dévoilement extraordinaire de Son Éternité, béni soit-Il. Il s'ensuit qu'ils ont mérité alors tout ce qui correspond au monde à venir. Et c'est ce qui a rendu possible l'essentiel de leur Délivrance.

C'était effectivement tout cet exceptionnel miracle. Parce qu'en réalité, ils n'étaient pas encore à ce moment en état d'être délivré ! Étant donné que la Délivrance dépend de ce qui se rapporte au monde à venir. Et celui-ci se rapporte essentiellement à ce qui correspond aux Lois. Car elles représentent l'essentiel nécessaire **pour réparer la faute** du premier Homme. Et ils n'avaient pas du tout encore atteint les connaissances de la Loi. Car ils n'avaient pas encore reçu la Torah. C'est ce qu'écrit le Prophète (Yehezkel 16,8-7) « Je passai près de toi et je te vis, et voici que c'était le temps des amours, etc. Mais tu fus à nue, entièrement nue ». La notion nudité, elle correspond à se trouver sans vêtements, à ce que doivent être les Lois, une notion relative aux vêtements.

L'essentiel de l'amertume, propre à l'exil, vient de l'impossibilité de clarifier et de déterminer vraiment les Lois. Comme il est écrit (Chemot 1,14) « ils leur rendirent la vie amère par des travaux pénibles avec de l'argile et des briques ». Ils ont rendu leur vie amère, avec une servitude exigeante (celle qui se rapporte aux interrogations), avec de la matière et des briques / Bilvenim. Ce qui doit correspondre aux clarifications de la Halahah / de la Loi.

Pour nous expliquer qu'ils ne leur étaient pas possibles de tenter de clarifier les Lois. **En raison des interrogations** qui les préoccupaient. Elles rendaient leur existence amère. Il était donc particulièrement difficile de s'extraire de là-bas. Parce que Pharaon les maintenait dans un état d'extrême soumission. Et Pharaon empêchait d'accéder au

savoir qui aurait dû alimenter leur esprit. Il ne laissait pas celui-ci s'exprimer, pour se libérer et sortir de leur situation (Pri Ets Haim, Hag Hamatsot 1).

C'est-à-dire que Pharaon s'en prenait à leur esprit et à leur savoir, qu'il ne laissait pas se développer. Ce qui leur aurait permis de parvenir à clarifier la Loi. Pharaon perturbait aussi leur savoir en suscitant toutes sortes d'interrogations, selon cette notion de rendre leur existence amère. Jusqu'au point où il devenait impossible pour eux de clarifier la Loi. Il les mettait devant des situations tellement pénibles avec des interrogations qu'il soulevait, ce qui rendait leur vie particulièrement amère.

Réparer les fautes

Et comme ils n'avaient pas encore reçu la Torah, il leur était quasiment impossible de déterminer effectivement les Lois. Aussi Hachem, béni soit-Il, s'est conduit d'**une manière absolument extraordinaire** dans Sa grande Bonté en notre faveur. Il a amené sur nous un éclairage venant des décrets des Lois. Ce qui correspond aux attentes du monde à venir. Alors qu'eux-mêmes, ils n'avaient pas encore pu clarifier la Loi. Mais c'est ce qui a permis leur Sortie de l'Égypte. Cette notion de la précipitation de la Sortie d'Égypte.

Cette notion de manger de la Matsah, et l'interdit du Hamets / du levain, tout se rapporte à **cette notion de précipitation**. Comme il est écrit (Devarim 16,3) « car dans la hâte tu es sorti ! » Et comme il est écrit dans la Hagadah de Pessah : 'cette Matsah que nous consommons, qu'est-ce que cela signifie ? Parce que la pâte consommée par nos ancêtres, elle n'a pas eu le temps de fermenter, quand le Roi des rois, le Saint, béni soit-Il, les a délivrés'. Il est écrit (Chemot 12,39) « ils firent de la pâte, etc., parce que chassés par les Égyptiens, ils ne purent attendre ». Parce qu'effectivement, il n'est pas possible de mériter de fixer les Lois. En essence, elles sont une réparation pour la faute du premier Homme. Et les Lois sont destinées à réparer toutes les fautes. C'est pourquoi les Lois représentent toutes les attentes du monde à venir. Aussi, il est évident qu'il n'est pas possible de mériter les clarifications des Lois, mais seulement en fournissant d'importants efforts. Ce sont tous les engagements nécessaires pour parvenir à clarifier et pour déterminer toutes les difficultés soulevées par les différentes Lois.

Et c'est cette notion (Avodah Zarah 3.) 'celui qui fournit des efforts la veille de Shabat, il mangera durant Shabat'. Parce que toutes les peines et tous les travaux durant les six jours profanes de la semaine, ils correspondent à effectuer des clarifications (Pri Ets Haim, Chaar Hatefilah 7). Et l'essentiel des clarifications s'opère grâce aux Lois, pour lesquelles des efforts sont exigés durant tous les six jours profanes, pour parvenir à déterminer la Loi. Ce qui est possible grâce aux six Traités de la Michnah. Ils sont par rapport aux six jours profanes (Zohar Tsav 29:). Tout ce qui se réfère aux interdits et aux permis, à l'impur et au pur, le Casher et le Passoul. D'où la nécessité, durant tous les six jours de l'action, de **fournir des efforts** pour pouvoir saisir la Halahah, pour clarifier ce qui est autorisé parmi tous les interdits, etc. Ainsi, on mérite une claire compréhension de la Halahah. Et c'est ce qui correspond au Shabat. Il s'agit d'une notion d'apaisement et de certitude. Ce qui correspond aux clarifications de la Loi. C'est atteindre un état de cessation de recherche de clarification. Parce qu'il n'est pas possible de mériter ce que représente le Shabat, cette notion de la Loi déterminée, mais seulement lorsque l'on aura fourni tous les efforts nécessaires durant les jours de la veille de Shabat. C'est-à-dire tous les efforts consentis durant les six jours profanes, dans l'étude approfondie des six Traités de la Michnah, pour déterminer ce qui nous est interdit et ce qui est autorisé, etc., etc. Car c'est précisément ainsi qu'il est possible de

mériter tout ce que représente le Shabat. Cette notion des délices du monde à venir, ce qui correspond aux Lois. Ce sont tous les efforts exigés la veille du Shabat, pour pouvoir manger comme il convient durant Shabat.

Il s'ensuit qu'il n'était pas possible pour Israël de mériter ces Lois, desquelles dépendait leur Délivrance, mais seulement grâce à leur engagement pour parvenir à établir les clarifications nécessaires de la Loi. C'est pourquoi, que nous en soyons protégés, si Hachem, béni soit-Il, avait attendu jusqu'à ce qu'ils parviennent par eux-mêmes à saisir les Lois, ils n'auraient pas du tout pu être délivrés de là-bas. Parce qu'alors l'autre tendance, c'est-à-dire Pharaon et l'Égypte les dominaient tellement. À tel point qu'il leur était absolument impossible de parvenir à fournir des efforts relatifs à la connaissance de la Halahah. Car ils souffraient déjà tellement de pénibles et graves amertumes. Comme il est écrit (Chemot 1,14) « ils leur rendirent vie amère », avec

toutes sortes d'interrogations ! Ainsi, ils étaient dans l'impossibilité de s'extraire des amertumes et des difficultés qui les assaillaient, pour clarifier les Lois, en raison des très fortes pressions, venant de l'autre tendance, auxquelles ils étaient soumis. Ce qui perturbait énormément leur esprit, les empêchant de s'extraire de toutes ces amertumes, pour clarifier les Lois. Essentiellement, parce que c'était encore avant la réception de la Torah. Elle ne leur était pas encore dévoilée. Mais Hachem, béni soit-Il, dans Son extraordinaire Bonté, Il a projeté sur eux **un exceptionnel éclairage** du monde à venir. Tout ce qui correspond aux Halahot. Bien qu'ils n'avaient pas encore acquis les qualités nécessaires pour cela. Mais ils n'auraient pas pu sortir de l'amertume de l'Égypte par eux-mêmes, à cause de toutes les questions qui les submergeaient. Malgré tout, Hachem, béni soit-Il, dans Son extrême Bonté, Il leur a fait entrevoir les délices du monde à venir. Ainsi Il les a délivrés et fait sortir d'Égypte.

Ce sont les commandements que Hachem, béni soit-Il, leur a donnés alors pour qu'ils soient occupés avec eux. C'est-à-dire les commandements de Pessah et de la Milah / la circoncision. Ce qui se rapporte à la Torah et à la Halahah que Hachem, béni soit-Il, a éclairées en eux. De ces commandements dépendait l'essentiel de leur Délivrance. Ce sont des commandements relatifs **aux différentes sortes de sang**. Le sang de Pessah et le sang de la Milah. Car il importe de parvenir à faire la distinction entre une sorte de sang et l'autre.

Et c'est la précipitation dans laquelle ils ont dû consommer la Matsah, et l'interdit du Hamets. Cette notion de l'esprit de grandeur qui les a pénétrés avant l'esprit de petitesse, durant cette nuit de Pessah. Étant donné que la consommation de nourriture correspond à effectuer des clarifications. Ces clarifications relatives aux Lois différentes entre le Hamets et la Matsah, **pour éviter la fermentation de l'esprit**.

Fournir des efforts